

Troisième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Société Immobilière Servette-Villars D en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 26.03.2003
4.

*Echéance de préavis des créances: **23.05.2003***
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Société Immobilière Servette-Villars D, c/o M. Charles Burkard - ACF Fiduiciaire SA, rue de la Rôtisserie 6, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Christian Goerg, notaire
1211 Genève 3

(00960998)